

Projet de Territoire de Metz Métropole

Deuxième Contribution du Conseil de Développement Durable de Metz Métropole

Le Conseil de Développement Durable de Metz Métropole a pris connaissance avec intérêt du document de travail, « Imagine Metz Métropole : Projet de Territoire, Projet de Vie ».

En avant-propos à ses réactions, le Conseil de Développement Durable réitère sa satisfaction de voir les élus de l'agglomération s'engager dans cette démarche qui franchit une étape essentielle pour le devenir territorial. Elle marque ainsi un changement de paradigme dans la conduite politique locale et offre une vision/une envie d'avenir du territoire où chacun peut se projeter.

Le Conseil de Développement Durable constate également, avec intérêt, que des idées forces de sa première contribution au Projet de territoire sont intégrées dans ce document de travail : projet partagé, développement durable, territoire à géométrie variable, anticipation des changements, identité

Toutefois, il souhaite poursuivre son investissement à enrichir le projet, notamment, en étayant certaines parties moins développées que d'autres, en renforçant des aspects plus lacunaires, voire en suggérant des points absents.

Préambule:

Dès le propos liminaire, le Conseil de Développement Durable insiste pour poser en postulat la nécessité de mettre l'homme au cœur des politiques publiques.

Si la logique du développement durable est positionnée dès le préambule, chaque champ économique, social et environnemental mériterait d'être davantage explicité. Trop souvent cette démarche est peu, voire mal connue ou n'est réduite qu'à sa seule acception environnementale. Or, c'est bien l'interaction équilibrée entre chaque domaine, économique, social et environnemental qui est facteur de développement durable. Cette interaction gagnerait à apparaître de façon opérationnelle et cohérente dans la mise en synergie des trois parties / envies, montrant ainsi la crédibilité de la transversalité et de l'approche multithématique, interterritoriale, décloisonnée et systémique affirmées.

Par ailleurs, l'« ambition partagée » évoquée nécessite de préciser avec qui et comment est effectué le partage. Une telle affirmation induit la volonté politique d'élaborer et de mettre en œuvre des actions concrètes de démocratie participative pour que le plus grand nombre d'habitants et en particulier les jeunes, deviennent davantage auteurs et acteurs de l'avenir de leur espace de vie.

La gouvernance, stratégie de pilotage, outil/moyen d'acculturation et facteur de réussite...

En priorité, le CODEV insiste sur la nécessité d'investir sur la mise en œuvre stratégique du projet, augurant ainsi de son appropriation et d'une application efficiente.

En l'occurrence, la gouvernance, dans ses différentes composantes, y compris participatives, nécessite d'être davantage formalisée, tant dans l'animation que dans la concrétisation et la conduite du projet. La gouvernance, facteur consubstantiel de la réussite du projet, s'entend à deux niveaux :

- Le niveau intracommunautaire,
- Le niveau extracommunautaire.

- **La gouvernance intracommunautaire :**

L'agglomération est composée de communes ayant chacune des spécificités (rural, suburbain, urbain, quartiers, taille, etc...) et une identité propre.

Une politique cohérente pour l'ensemble de l'agglomération est nécessaire à son développement harmonieux. Cependant, les différentes entités (quartiers, communes) doivent pouvoir exprimer et vivre leurs différences et leurs identités spécifiques mais aussi pouvoir accompagner et renforcer à leur manière la politique communautaire. Des mécanismes de prise de décision impliquant des sous-ensembles homogènes sont possibles et souhaitables. Dans ce domaine, le changement de posture et les expérimentations nous semblent indispensables.

- **la gouvernance extracommunautaire :**

Certains domaines et actions, inhérentes au projet territorial (enseignement de l'allemand en primaire, économie du futur, culture, tourisme, équipements structurants, ...), impliquent l'articulation et la coopération avec d'autres territoires ou d'autres acteurs (institutionnels, privés,...).

Si la définition d'axes de développement relève bien des élus de notre agglomération, la volonté et les modalités de concrétisation doivent être renforcées/explicitées. Il convient d'identifier les partenariats possibles et la forme de coopération souhaitée. C'est la dynamique perçue autant que la cohérence des composantes du projet qui le rendront crédible et favoriseront la mise en place de l'incontournable partenariat à mobiliser.

- **l'acculturation**

Pour que le projet de territoire puisse être porté par le plus grand nombre, ses finalités et étapes de mise en œuvre doivent être comprises, partagées et appropriées par les différentes parties prenantes : habitants, élus et techniciens.

Le recours à une diversité de méthodes, actives et ciblées, d'appropriation du projet de territoire par les habitants, élus et techniciens permettrait de favoriser la compréhension et la mise en pratique de la démocratie participative et du projet collectif.

Les collectivités qui ont pris de l'avance dans ce domaine confirment l'intérêt et l'efficacité d'un tel investissement et bénéficient d'un débat démocratique apaisé et plus harmonieux au quotidien.

L'innovation comme ambition territoriale et culturelle

- Promouvoir la culture du changement

Les mutations de nos sociétés sont en cours et s'accroissent. Ce constat s'impose à nous et ne peut être ignoré.

Le changement de paradigme politique amorcé par les élus de Metz Métropole est un moyen d'y faire face. Encore faut-il qu'il soit accompagné d'un changement culturel global. Or, ceci nécessite compréhension et maîtrise de ces mutations. Metz Métropole peut impulser une dynamique en se dotant d'une stratégie et de moyens pour lever les peurs et promouvoir une culture de l'innovation et du risque, ce à différents niveaux : économique, environnemental, social, notamment éducatif. Il s'agit pour **Metz Métropole** de (re)devenir et d'être reconnue comme **une terre d'innovation**.

Cette ambition passe par la valorisation de nos nombreux atouts (écoles d'ingénieurs, universités, savoir-faire industriel, écologie,...) mais nécessite une véritable sensibilisation et un accompagnement de la population. Il s'agit de cultiver l'innovation et la créativité, de dépasser le « coup par coup », bref changer de dimension. Cette volonté et les moyens associés doivent apparaître fortement dans le projet pour convaincre, donner « envie » et mettre en mouvement les habitants et les partenaires.

L'investissement dans la jeunesse

Dans notre contexte lorrain de recul démographique et parce que le monde est en mutation rapide et anxiogène, nous avons le devoir d'offrir à notre jeunesse les accompagnements nécessaires pour qu'elle puisse parcourir avec confiance le long cheminement vers l'autonomie et l'âge adulte.

Si nous souhaitons garder nos jeunes sur notre territoire, nous devons décliner une politique ambitieuse pour leur permettre de devenir des citoyens responsables, auteurs et acteurs de la vie dans la cité. C'est un enjeu individuel et collectif important.

Mettre en œuvre une politique locale de jeunesse nécessite une volonté politique forte, portée par les élus, appuyée par le monde associatif et la communauté éducative.

La jeunesse et nos générations futures doivent être perçues et valorisées comme une ressource pour notre territoire.

Metz Métropole pourrait porter un projet communautaire des besoins et attentes des jeunes de l'agglomération en s'impliquant dans les instances régionale et départementale de

concertation sur les politiques publiques « jeunesse ». L'influence de l'agglomération sera d'autant plus grande si elle sera en capacité de s'appuyer sur la proposition d'objectifs co-construits avec tous les partenaires et acteurs locaux portée par une vision transversale intégrant, entre-autres, les thématiques sociales, culturelles, le logement, la santé, les déplacements, la formation professionnelle et l'emploi.

Le bien-être/ le plaisir du vivre ensemble, comme aspiration collective

L'ambition d'un projet de territoire est de recueillir l'adhésion d'un plus grand nombre pour se développer, tout en favorisant l'épanouissement de chacun. Il est donc primordial d'avoir une politique et d'investir dans les domaines constitutifs du « bien être » tout au long de la vie. Il s'agit d'anticiper et de répondre aux changements de mode de vie, de pratiques, d'usages (jusque dans le quotidien de chacun : travail, déplacements, loisirs, nourriture saine,...), en respectant la nature, les hommes. En l'occurrence, Metz Métropole a un antécédent, une reconnaissance dans ces aspirations : les principes de l'écologie urbaine. Alors, pourquoi ne pas réinvestir l'agglomération comme haut lieu d'une écologie urbaine revisitée ?

La vision d'avenir inscrite dans le présent

Sur le plan de la stratégie et de la mise en œuvre du projet, les actions proposées dans différents domaines concernent le plus souvent le moyen et le long terme mais « oublient » le court terme. Il serait ainsi plus judicieux de marquer davantage la temporalité, en déclinant la vision et les choix d'avenir par des actions réalisées à court terme. Par exemple, les activités du futur revalorisant des activités traditionnelles (agriculture périurbaine et de proximité) pourraient d'ores et déjà intégrer des clauses sociales dans les marchés publics, adopter une clause carbone dans les marchés des cantines scolaires, etc.

L'évaluation du projet

Le projet de territoire, s'inscrivant dans une vision prospective, doit dès sa conception intégrer son évaluation (a priori et ex post) afin d'en apprécier la pertinence, la cohérence et permettre de mesurer l'atteinte (ou non) des objectifs fixés, voire les ajustements dans le temps (évaluation chemin faisant).

Pour ce faire, il convient de hiérarchiser et définir clairement les finalités et les objectifs du projet (temporalisés et quantifiés), de retenir des indicateurs ambitieux et pertinents, mais limités en nombre, porteurs d'une dynamique intrinsèque. A cet effet, il conviendra de retenir quelques indicateurs ciblés sur les principaux objectifs, par exemple, concernant la qualité de vie / le vivre ensemble opter pour des indicateurs de bien être à l'instar de ce qui est proposé par le Conseil de l'Europe (méthode SPIRAL) ou par l'OCDE.

Conclusion

Le Projet de territoire, en cours d'élaboration, marque d'ores et déjà un tournant dans la conduite communautaire du devenir territorial et des pratiques. Sa stratégie de mise en œuvre nécessite toutefois une (nouvelle) gouvernance adaptée/modernisée, impliquant de fait les différentes parties prenantes : habitants, élus, techniciens et représentants de la société civile organisée.

Une telle « démocratie en continu » ne va pas de soi. Un cheminement est possible par une acculturation de tous (donc un effort concret de formation), tant sur le plan méthodologique de la participation que sur le plan conceptuel et pédagogique du développement durable, partie intégrante du projet. Metz Métropole a déjà posé des jalons en ce sens (Charte de la participation, écocités,...) qu'il convient d'exploiter et de valoriser.

Le Projet de territoire s'inscrit nécessairement dans une vision prospective et dans la durée. Il doit aussi, très vite, marquer le présent : initier une « envie d'avenir » en agissant dès maintenant.

L'ambition est de s'appuyer sur les valeurs phares du territoire tout en donnant un nouveau souffle : être une terre d'innovation.

Outre la gouvernance, le changement de paradigme implique une ambition humaine : le bien-être, et une méthode : l'écologie urbaine.